

SCOOP

N° 24
MAI-JUIN
2010

La Lettre d'information des cultures arables

ÉDITORIAL >P1
Aller au-delàDOSSIERS >P2
Un Comité de suivi pour du concretDOSSIERS >P2
Déduction pour aléas :
transformer l'essaiINTERVIEW >P3
Irrigation et stockage de l'eau :
urgence !FOCUS >P3
En Espagne,
l'irrigation vue comme atoutCLEFS >P4
Les «céréaliers», photo de famille.ORAMA
nos cultures, notre avenir

Aller au-delà

ÉDITORIAL > PAR PHILIPPE PINTA,
PRÉSIDENT D'ORAMA ET DE L'AGPB

Avec l'exceptionnelle manifestation du 27 avril dernier à Paris, nous avons sans conteste marqué les esprits, faisant tomber chez beaucoup des préjugés pourtant tenaces. En particulier, les médias n'avaient jamais traité avec autant d'objectivité de la situation des exploitations de grandes cultures. Mais il faut évidemment bien plus que cette prise de conscience pour éviter qu'à la fin de l'année, l'amputation des paiements de la PAC ne tourne au coup fatal pour de nombreuses exploitations.

Il est urgent que les Pouvoirs publics cessent de s'en tenir à cette politique du roseau qui est la leur depuis le 27 avril.

Les mesures annoncées par le Chef de l'État quelques jours après la manifestation ne peuvent faire illusion. Le report du paiement de l'impôt 2010 sur 2011 représente en effet très peu. Quant au nouveau dispositif de défiscalisation en matière de cotisations sociales, il ne pourra produire d'effet que dans l'avenir et à condition que le revenu s'améliore très sensiblement.

Il est donc indispensable d'aller au-delà de ces mesures fragmentaires, en adoptant rapidement des dispositions significatives, à portée certaine.

Aller vraiment au-delà, nos gouvernants le voudraient bien, déclarent-ils. Mais, comme l'ont constaté le 5 mai chez le ministre de l'Agriculture les 14 FRSEA organisatrices de la manifestation parisienne, puis le 6, les dirigeants professionnels siégeant au Comité de suivi des Grandes cultures, ces proclama-

Philippe PINTA,
Président d'ORAMA et de l'AGPB

tions de bonne volonté sont d'autant plus fortes qu'elles sont quasi-systématiquement suivies d'allégations d'impécuniosité...

En bref, si rien n'est acquis ni fermé sur les CIPAN, ce dispositif ne coûtant qu'aux agriculteurs, nous n'aurions rien de nouveau à attendre du côté des charges fiscales et sociales, ni en ce qui concerne la MAE rotationnelle et la mesure de diversification. Enfin, des déclarations du ministre de l'Agriculture sur l'austérité budgétaire, début mai, laissent planer des incertitudes sur une éventuelle anticipation des paiements PAC...

En somme, l'impécuniosité de l'État le dispenserait de réparer les dommages qu'il cause et ceux qui les subissent devraient y faire face seuls, même impécunieux...

Les Pouvoirs publics auraient bien tort de parier sur la validité d'un tel scénario.

Un Comité de suivi pour du concret

> ORAMA INSISTE SUR L'URGENCE DE DÉCISIONS RAPIDES

Lors des premières réunions du Comité de suivi des Grandes cultures et des groupes de travail créés en son sein, de nombreuses demandes ont été mises sur la table pour surmonter le présent et préparer l'avenir.

Dans le cadre du Comité de suivi des Grandes cultures installé le 14 avril par le Ministre de l'agriculture, il a été créé trois groupes de travail techniques - « Revenus et compétitivité », « Marchés », « Contraintes spécifiques au secteur »⁽¹⁾ dans lesquels ORAMA est également conduite à s'exprimer.

Ces groupes se sont réunis pour la première fois fin avril. Dans chacun d'eux, ORAMA a insisté sur l'urgence pour les Pouvoirs publics de devoir répondre très rapidement à diverses demandes, compte tenu de la situation économique des exploitations. Il s'agit de dynamiser le marché (mise en œuvre de garanties de crédit-export, relèvement du taux d'incorporation de biocarburants, par exemple), de réduire l'encombrement actuel des silos (location de capacités de stockage à l'intervention



Comité de suivi des Grandes cultures : de nombreuses attentes

Crédit photo : Réussir

dans des pays proches), d'alléger les charges (révision du régime des cultures intermédiaires, exonération de taxe sur le foncier non bâti, suppression de la cotisation de solidarité au Fonds des calamités et de la base minimale de cotisation d'assurance-maladie, blocage de l'augmentation de la redevance pour pollution diffuse etc.), de redonner des marges de manœuvre aux exploitants

(reconduction en 2011 et paiement intégral de la mesure de diversification, assouplissement de la MAE rotationnelle, desserrement des contraintes d'accès à l'eau, aux produits phytosanitaires...) et d'agir en faveur de la trésorerie des exploitations (anticipation des paiements PAC).

ORAMA, qui travaille actuellement sur la mise en place d'un observatoire des charges des

exploitations SCOP, a indiqué que les résultats obtenus pour la récolte 2010 seraient mis le plus tôt possible après la rentrée à la disposition du groupe de travail et des services concernés du ministère.

Le Ministère de l'agriculture a fait savoir par ailleurs qu'il souhaitait également se placer sur un plan plus structurel et a proposé à cette fin de conduire des analyses de coûts de production et d'éléments de compétitivité sur les exploitations en procédant notamment à des comparaisons avec la situation dans d'autres pays de l'Union européenne, à savoir l'Allemagne, le Royaume Uni, l'Espagne et la Roumanie. ■

(1) Contraintes administratives (en matière de produits phytosanitaires, par exemple), contraintes environnementales, prélèvements obligatoires.

Déduction pour aléas : transformer l'essai

> CESSER DE LIER L'ACCÈS À LA DPA À UNE ASSURANCE-RÉCOLTE

De nombreux producteurs de céréales et d'oléoprotéagineux vivraient autrement l'année 2009/10 si les règles de la Déduction pour aléas (DPA ; déduction de bénéfices les bonnes années pour réintégration dans les résultats les mauvaises années, avec conservation sur un compte d'épargne entre temps) avaient été plus souples en 2007. Mais c'est depuis lors seulement qu'elles le sont devenues, notamment en permettant de réintégrer pour cause d'aléa économique les sommes épargnées et en relevant les plafonds de déduction. Encore demeure-t-il un important point de blocage : il faut souscrire

une assurance-récolte pour pouvoir accéder au dispositif. Or, en comparant leurs risques de pertes de rendement (fréquence, ampleur) et les conditions qui leur sont proposées (tarifs, franchises), la plupart des producteurs en grandes cultures n'éprouvent pas d'intérêt pour une telle assurance. Les obliger à y souscrire ne tend qu'à leur imposer une charge inutile quand, au contraire, ils doivent toujours plus réduire leurs coûts. Au final, cela ne peut que dissuader un grand nombre d'entre eux d'entrer dans le dispositif de DPA.

Dans le cadre des débats sur

la loi de modernisation agricole, ORAMA s'applique en conséquence à convaincre les parlementaires de mettre fin à cette obligation. Outre les arguments ci-dessus, elle leur fait valoir l'incohérence dont font preuve les Pouvoirs publics en imposant un véritable droit d'accès à un outil anti-volatilité quand ils appellent par ailleurs à plus de régulation et à une meilleure compétitivité.

ORAMA souligne enfin qu'en obligeant les producteurs de notre secteur à souscrire des contrats à fond perdus, la législation actuelle tend en fait à mettre

à leur charge une diffusion de l'assurance-récolte à coûts amoindris dans d'autres secteurs de production. Les parlementaires doivent le réaliser, les agriculteurs des grandes cultures n'en peuvent plus de cette solidarité forcée, eux qui cotisent déjà au Fonds des calamités sans aucune contrepartie possible et qui vont être sévèrement ponctionnés en fin d'année au titre du Bilan de Santé de la PAC à la française ! ■



Irrigation et stockage de l'eau : urgence !

> LE SENS DES RÉALITÉS ET LES SOLUTIONS DE PROGRÈS DOIVENT REPRENDRE LE DESSUS

Président d'Irrigants de France, qui réunit des acteurs de 36 départements et des organisations telles que l'AGPB, l'AGPM et la FOP, Daniel Martin a piloté le 13 avril à l'Assemblée Nationale un grand meeting syndical sur le thème « Irrigation et stockage de l'eau : urgence ! ». Explications.



Daniel Martin, exploitant dans l'Ain, Président d'Irrigants de France

Quelles raisons vous ont conduit à organiser votre récent meeting de l'Assemblée Nationale sur l'irrigation ?

Il fallait une action proportionnée aux angoisses que provoque l'attitude malthusienne de l'administration sur l'irrigation. Nous sommes en pleine phase d'attribution des volumes d'eau aux agriculteurs dans les bassins versants en déficit et les chiffres mis sur la table tendent à remettre en cause ce moyen indispensable pour nos exploitations, alors même que les projets d'infrastructures de stockage des eaux de pluie hivernales ont du mal à émerger. La production alimentaire et l'économie agricole des territoires concernés se trouvent très largement menacées.

Cela explique que nous ayons eu à nos côtés le 13 avril à la fois les leaders des grandes organisations agricoles, les dirigeants d'ORAMA, ceux de groupes coopératifs et des parlementaires, comme Michel Raison, député UMP de la Haute-Saône, rapporteur du projet de loi de Modernisation agricole et David Habib, député socialiste des Pyrénées-Atlantiques.

“

Le sentiment d'avoir été floués après les accords passés dans le cadre de la loi sur l'eau

Concrètement, quelles sont vos propositions ?

Elles font simplement appel au respect des accords passés lors du vote de la loi sur l'eau fin 2006, sur lesquels les irrigants ont le sentiment d'avoir été floués. La position commune définie le 13 avril consiste à demander :

- une suspension immédiate du processus de définition des volumes prélevables dans l'attente d'études environnementales et socio-économiques fiables et partagées

- une remise à plat des discussions sur les organismes uniques de gestion de l'eau par bassin, pour les sécuriser
- une baisse des taux de redevance « prélèvement » des agences de l'eau dès cette année pour les irrigants engagés dans des démarches collectives de gestion de l'eau
- une politique de stockage de la ressource, avec intégration de cette problématique dans la loi de modernisation agricole
- un rendez-vous sur ces points avec les ministres en charge de l'agriculture et de l'écologie. Il faut trouver des solutions satisfaisantes à la fois pour les milieux aquatiques et pour les activités qui ont besoin de l'irrigation -et en auront peut-être de plus en plus besoin- pour fournir les niveaux élevés de production attendus d'elles à des fins alimentaires et non alimentaires. ■

En Espagne, l'irrigation vue comme atout



En Espagne, le gouvernement national et les autorités des provinces les plus concernées ont pris la juste mesure des besoins en irrigation des agriculteurs. Marque de la priorité stratégique que revêt ce moyen de production dans un pays très exposé aux problématiques de sécheresse, la politique de stockage d'eau est portée par un plan national de modernisation à échéance 2015. L'Espagne a pu développer ainsi dans certains territoires une agriculture viable, sur la base des céréales ou des légumes par exemple.

L'irrigation est donc considérée comme un facteur de développement économique majeur, et les irrigants espagnols, qui connaissent la valeur de cette ressource, sont organisés dans des systèmes très pointus de gestion collective qui leur permettent d'apporter la bonne dose d'eau au bon endroit et au bon moment. Comme chez nous, la gestion collective s'effectue par bassin versant, mais le stockage de la ressource y prend une place bien plus importante, car elle est générale.

FOCUS

Les «céréaliers», photo de famille

> UNE PERCEPTION RENOUVELÉE APRÈS LA MANIFESTATION DE PARIS



Credit photo : Réussir

Il y a un imaginaire très centré grand Bassin parisien à propos des céréales et des oléo-protéagineux mais, comme l'a révélé à beaucoup la manifestation de Paris - ce fut l'un de ses mérites - la réalité est beaucoup plus contrastée. Éléments d'appui.

Le nombre et la diversité des régions représentées à la manifestation du 27 avril à Paris a été l'un des éléments qui ont amené de nombreux médias à recadrer leur discours sur les «céréaliers». Dans une optique de communication, les données que leur a transmises ORAMA à cette occasion peuvent être utiles à chacun. Les voici.

Un large ancrage territorial

En France, les 13 millions d'hectares de céréales et d'oléo-protéagineux (COP) de 2009 représentaient 51% des 25,2 millions d'ha de la surface agricole utile (SAU). À 70% ils étaient cultivés par les 112 000 exploitations professionnelles - sur un total de 326 000 - classées dans les orientations à dominante grains, d'une part, et cultures-élevage d'autre part. Les premières ont une taille moyenne de 116 ha et les secondes, de 104 ha. Globalement, la surface en COP des premières s'élève à 6,6 Mha, celle des secondes à 2,3 Mha.

Dans des régions comme l'Alsace, l'Aquitaine, la Bourgogne, le Centre, Champagne-Ardennes, la Haute-Normandie, l'Île-de-France, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées, la Picardie, la production de COP est essentiel-

lement ou surtout assurée par des exploitations à dominante grains, tandis qu'il y a équilibre avec les exploitations mixtes en Lorraine, Basse-Normandie, Pays de Loire, Rhône-Alpes et situation inverse en Bretagne.

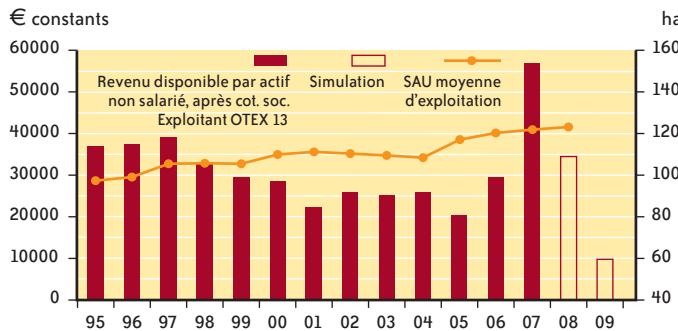
Un rythme d'agrandissement dans la moyenne

En augmentant de près de 29% (+ 25 ha) de 1995 à 2008, la taille moyenne des 112 000 exploitations à dominante grains (+ 24%) et mixtes (+ 42%) a progressé de manière similaire à celle de l'ensemble des exploitations françaises, qui s'accroissait de 35% (+ 20 ha). Cela n'a pas été suffisant toutefois pour faire face à la dégradation de leurs résultats économiques en tendance depuis 1995, hors année exceptionnelle 2007, comme l'indique le graphique ci-dessous.

Et les compétiteurs européens ?

À l'échelle de l'Europe et en raisonnant sur les exploitations les plus spécialisées (orientation COP en France), les 122 ha de SAU moyenne des exploitations françaises restent modestes comparés aux 167 ha au Royaume-Uni ou plus de 200 ha en Allemagne. Plus loin, dans les nouveaux États-membre de l'Europe, la céréaliculture est une affaire de grandes structures, si l'on fait abstraction des nombreuses très petites exploitations (lopins). En Hongrie, Roumanie, Bulgarie, pour s'en tenir à ces pays, les exploitations s'étendent sur plus de 800 ha. Pour le moment, heureusement, leurs rendements restent limités (de 2 à 4t/ha en blé, contre 7 en France et 8 au Royaume Uni), et leurs salariés nombreux. En termes de productivité du travail, cela rééquilibre le palmarès.

MALGRÉ L'AGRANDISSEMENT, UN REVENU DISPONIBLE QUI SE DÉGRADE EN TENDANCE (HORS ANNÉE 2007)



Source : RICA-AGRESTE Traitement Arvalis

> COURRIER

Jeune agriculteur lorrain venu en tracteur pour manifester à Paris, Clément JACQUES témoigne

« ...750 km A/R en tracteur, c'est évidemment lourd ! Mais, au moment où je m'installe, je me devais d'autant plus de montrer combien le malaise est profond dans notre secteur du fait de la situation des marchés, des contraintes environnementales et également de l'inadaptation du plan de soutien de l'automne dernier... »

« ...Partis à plusieurs copains, nous avons perçu beaucoup de sympathie pour notre action, sur le trajet comme à Paris. Les conversations sur les trottoirs parisiens nous ont révélé chez nos interlocuteurs une réelle sensibilité et un grand intérêt pour le devenir de l'agriculture. À cela se sont ajoutés la qualité de l'accueil reçu chez les exploitants seine-et-marnais qui nous ont hébergés et la richesse des échanges que nous avons eus avec eux. Ce fut donc aussi une belle aventure humaine. »

> AGENDA

« Désherb'ACTION : Combiner les techniques pour un désherbage durable », colloque au champ inter-instituts 09 juin - Montesquieu Lauragais / En Crambade (31)

« Acquérir une méthode de diagnostic des accidents du maïs », formation ARVALIS 10 juin - Pau-Montardon (64)

« Le semis sous couvert », journée technique ARVALIS, organisation GIEDA de la Tille 23 juin - Nord-est Dijon (21)

« 2^{èmes} Rendez-vous techniques Pomme de terre de Villers St-Christophe », organisation ARVALIS avec CNIPT 23 juin - Villers Saint-Christophe (02)

> CONTACTS

AGPB > www.agpb.fr
> contact@agpb.fr

AGPM > www.agpm.com
> contact@agpm.com

FOP > www.prolea.com
> fop@prolea.com

ORAMA
nos cultures, notre avenir

SCOP INFO EST UNE PUBLICATION D'ORAMA
23/25 avenue de Neuilly 75116 Paris - Tél. 01 44 31 10 00
Rédacteur en chef : Pascal HURBAULT - Comité de rédaction : P. AUGUSTE, G. DUBLINEAU, L. ESPRIT, A. KETTANEH, H. LE STUM, T. PERINET, C. POEYDOMENGE, F. TOCHET.
Conception : avil en ville - Impression : Groupe CORLET.
Rédaction achevée le 17/05/10